

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Rapport d'activités

Année 2012

Réseau des collectivités Territoriales pour l'Economie Solidaire

Hôtel de Ville BP 667 59 033 Lille Cedex

Tél: 03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90

Mail: animation@rtes.fr

Déclaré sous le statut d'association depuis le 2 janvier 2002, le RTES est un réseau de collectivités territoriales qui s'engagent à travers une charte pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Il a franchi en fin d'année 2012 le cap des 100 adhérents, villes, intercommunalités, départements et régions qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination national.

Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre collectivités, contribuer à former élus et techniciens, faire connaître les initiatives menées par les différents territoires, et être en capacité de faire entendre l'existence d'un mode de développement, fondé sur la répartition des richesses, la solidarité et la sobriété, sont les principaux objectifs des actions développées par le RTES depuis 10 ans.

2012 a été une année marquée par plusieurs moments forts pour le réseau :

- La 1^{ère} rencontre nationale des collectivités locales autour de l'ESS, le 30 mars, parrainée par de nombreux élus et organisée avec le soutien des principaux réseaux de collectivités.
- l'AG du 4 juillet, qui a été suivie d'un débat sur l'articulation entre politique nationale et politiques locales d'ESS, avec la participation de Benoît Hamon, quelques semaines après ses prises de fonction de Ministre délégué à l'économie sociale et solidaire
- les 10 ans du RTES, fêtés le 7 décembre, et occasion d'une lettre spéciale et d'une vidéo anniversaire.

L'année 2012 a également été l'année d'un investissement important du réseau pour être force de propositions pour des politiques d'ESS, que ce soit dans le cadre de l'élaboration de contributions sur la loicadre sur l'ESS et sur les emplois d'avenir, ou dans la démarche engagée autour des Pôles Territoriaux de Coopération Economique.

Enfin, comme indiqué plus haut, 20 nouvelles collectivités ont rejoint le réseau en 2012, dont la moitié de conseils généraux.

Les actions développées par le RTES en 2012 sont de plusieurs ordres:

- actions de formation et d'échanges
- communication et la valorisation des initiatives menées
- défense et la promotion de l'ESS
- capitalisation des travaux engagés

Ces actions ont été articulées tout au long de l'année autour de 2 thèmes transversaux principaux:

- la défense de la place de l'ESS dans les politiques publiques locales et le rôle des différents niveaux de collectivités dans son développement.
- la poursuite du travail autour des Pôles Territoriaux de Coopération Economique dans le cadre de la démarche partenariale menée avec le Labo de l'ESS, le Conseil National des CRES, le Coorace, le MES et le RTES.

I. La défense et la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire au sein des politiques publiques

Le RTES depuis sa création défend auprès des institutions locales, nationales et européennes le champ de l'économie sociale et solidaire, afin de favoriser la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques. La nomination au cours de l'année d'un ministre délégué à l'ESS, rattaché au ministre de l'économie et des finances, a accéléré la prise en compte de l'intérêt pour l'ESS.

I A - La rencontre du 30 mars

Vendredi 30 mars a eu lieu la première Rencontre nationale des collectivités locales autour de l'ESS, organisée par le RTES avec le soutien de nombreux réseaux de collectivités (Assemblée des Départements de France, Association des Régions de France, Association des Maires des Grandes Villes de France, Assemblée des Communautés de France notamment). Cette rencontre, accueillie à la Mairie de Paris, a été parrainée par de nombreux maires et président(e)s de collectivités (programme et liste des parrains en annexe)

Destinée aux collectivités locales et à leurs réseaux, cette rencontre a permis de mettre en lumière le rôle des collectivités dans la construction des politiques publiques pour le développement de l'économie sociale et solidaire, et a permis de dégager quelques propositions pour une politique nationale d'économie sociale et solidaire articulée avec les territoires.



Seybah Dagoma, alors adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire à la Mairie de Paris, et **Christiane Bouchart**, présidente du RTES, ont ouvert la journée en soulignant l'importance de cette journée, car « prouvant notre détermination à reconnaître l'ESS comme modèle économique à part entière apportant des réponses aux besoins des territoires », et l'intérêt à travailler entre différents niveaux de collectivités sur cette question.

Pierre Calame, président de la Fondation Charles Léopold Mayer, a ensuite introduit les débats de la journée en partageant plusieurs réflexions, autour notamment de la nécessité de penser l'oeconomie et non l'économie, et de l'importance des filières et des territoires dans cette oeconomie du XXIème s.

La 1ère table ronde abordait la question « Quelle économie voulons-nous promouvoir ? ». Animée par **Philippe Chesneau**, conseiller régional PACA, elle a réuni **Pascal Canfin**, alors député européen, et **Patrick Kanner**, président du conseil général du Nord.

Les témoignages de la seconde table ronde ont permis de mettre en évidence les progrès en matière de reconnaissance, de lisibilité de l'ESS au sein des collectivités. **Aline Archimbaud**, sénatrice, **Henri Arévalo**, vice-président du Sicoval et du RTES, et **Michel Dinet**, président du conseil général de Meurthe et Moselle, ont pu témoigner de ces progrès.

Les tables rondes de l'après-midi sur l'habitat participatif et sur les circuits courts, à travers des témoignages de réalisations concrètes, menées à différents niveaux de territoire, ont mis en évidence le rôle clef des pouvoirs publics pour être leviers et accompagnateurs de la recherche de nouveaux modèles économiques.

Ce rôle a été illustré en matière d'habitat participatif d'une part dans un débat animé par **Annie Berger**, conseillère municipale à Caen et réunissant **Gilles Nicolas**, Maire de Chevaigné et **Michel Ribay**, maire-adjoint délégué à l'écologie urbaine de Saint-Denis.



Une dernière table ronde a permis de montrer le rôle décisif des collectivités en matière d'alimentation et de circuits courts. Cette table ronde était animée par **Patricia Andriot**, vice-présidente de la région Champagne-Ardenne et a réuni **Elizabeth Belaubre**, adjointe à la Mairie de Toulouse, **Mireille Bordes**, vice-présidente du conseil général de Dordogne et **Jean-Louis Robillard**, vice-président du conseil régional Nord-Pas de Calais.

Cette journée a rencontré un vif succès. En effet, plus de **120 participants** ont du se serrer dans la salle de la Mairie de Paris, tandis qu'au total plus de **130** personnes ont pu visionner la journée en direct ou en différé, grâce à un partenariat avec Idéal Connaissances.

Suite à cette rencontre, les réseaux se sont accordés autour de la proposition d'une rédaction et signature d'une déclaration commune pour 2013, actant notamment la poursuite de leur collaboration autour de l'ESS et le principe d'une rencontre annuelle des collectivités locales sur ce thème. Dans cette optique, une seconde journée nationale des collectivités locales sera organisée au premier semestre 2013.

Rencontre nationale des collectivités locales autour de l'ESS : une première réussie ! Extraits du compte-rendu : Clôture par les réseaux de collectivités



La journée s'est clôturée sur l'intervention des différents réseaux de collectivités.

Corine Bord pour l'ARF a souligné que « dans la très grande majorité des régions, l'ESS fait partie prenante du développement économique. Elle doit être présente dans l'ensemble des schémas de développement, économique, innovation bien sûr, mais aussi tourisme, agriculture,... ». Pour Abderrahmane Djellal (représentant l'AMGVF), « l'Etat et les collectivités locales doivent être des initiateurs et des facilitateurs de ces initiatives d'ESS ». Jean-Marc Nicolle (AdCF) a souligné « l'intérêt du niveau intercommunal et la nécessité de décloisonner et de mieux territorialiser les politiques de développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle ». Pour Michel Dinet (vice-président de l'ADF), qui a souligné l'évidente nécessité de ces rencontres inter-réseaux, "C'est parce que nous sommes en difficulté financière, que nous avons le devoir de réinventer des modèles, qui passeront par des espaces d'engagement et d'initiatives des citoyens ».

Tous ont appelé de leurs vœux une 3ème phase de décentralisation, pensée non comme une « décentralisation pénitence » mais une décentralisation « pensée avec le bas, avec des collectivités qui retrouvent confiance, car on leur donne de l'espace ».

Christiane Bouchart a proposé plusieurs pistes de travail pour donner suite à cette première :

- une déclaration commune des réseaux de collectivités dans les prochains mois montrant en quoi et comment les politiques publiques peuvent intervenir.
- ▶ un chantier concerté sur la déclinaison et la reconnaissance de l'intérêt général autour des SIG et des modes de contractualisations acteurs ESS collectivités locales
- ▶ le principe d'une rencontre annuelle des collectivités locales autour de l'ESS, dont cette journée serait la 1ère édition.

Le compte-rendu intégral, les vidéos et fiches de présentation des initiatives des collectivités sont en ligne sur le site du RTES.

I B - Un débat sur l'articulation entre politique nationale et politiques locales d'ESS

A la suite de son Assemblée Générale le 4 juillet 2012, le RTES a organisé une table ronde autour de l'articulation entre politique nationale et politiques territoriales en matière d'ESS. Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Île-de-France qui accueillait la rencontre dans ses locaux, ainsi que Benoît Hamon, ministre délégué à l'ESS et à la consommation, ont conclu cette table ronde. Les débats ont été introduits par des administrateurs du RTES, au travers de différents prismes : ESS et articulation entre différents échelons territoriaux ; ESS, emplois et politique de la Ville ; jeunesse et innovation sociale. Retrouvez le programme en annexe.

Retour sur l'intervention de Benoît Hamon lors du débat du 4 juillet Articulation entre politique nationale et politiques territoriales d'ESS



Benoît Hamon a présenté les grandes lignes de la feuille de route de son ministère, résultant notamment des engagements pris par le président de la République au cours de la campagne. Il a affirmé sa volonté de s'appuyer pour sa mise en œuvre sur « le dialogue, la contractualisation et le partenariat entre l'Etat, les acteurs de l'ESS, et les collectivités territoriales », et sa conviction « du rôle capital et décisif des territoires ».

Il a souligné que l'ambition de son ministère est de promouvoir un modèle économique, promotion « qui s'appuiera sur un travail de légitimation des acteurs du secteur, d'amélioration de la représentation des acteurs de l'ESS. Un travail sur le plan éducatif, tant au travers des programmes scolaires que des manuels scolaires, afin d'agir dans l'ensemble des domaines, pour que ce modèle économique tant vanté par les structures de l'ESS - et qu'il s'agira à un moment donné de rassembler, de labelliser, et de mieux définir (la loi sera l'occasion de mieux définir) - fasse l'objet d'une vraie reconnaissance ».

« Cela est de plus en plus urgent à l'heure où le social revient bizarrement à la mode à la faveur ou à la défaveur de la crise, et où il conviendra sans doute de se méfier du green-washing mais aussi du social-washing, comme j'ai eu l'occasion de le dire à Rio. Il y a, aujourd'hui, un besoin urgent de mieux définir le périmètre de ce qui relève de l'ESS, sans rentrer dans les arbitrages entre historiques, Ceux qui sont dans l'ESS par leurs statuts, par leurs finalités, les entrepreneurs sociaux, toutes ces familles contribuent à l'essor de l'ESS ». « Ce n'est pas à moi d'arbitrer, de dire ceux qui sont 100% chimiquement ESS. Mais il s'agit de tout mettre en œuvre, par des politiques publiques bien articulées entre les acteurs, les territoires et l'Etat, pour contribuer à ce que l'activité économique de ce secteur rende un service de mieux en mieux reconnu et de plus en plus efficace, et à ce que l'impact social de l'ESS ne cesse de progresser, y compris avec la coopération du secteur classique quand il veut s'impliquer dans ce secteur ».

Benoît Hamon a souligné l'importance d'être logé à Bercy, et de pouvoir s'appuyer sur les grandes administrations du ministère de l'Economie et des Finances, en plus de la DGCS, sur laquelle il exerce une autorité conjointe avec Marisol Touraine. Une circulaire va être envoyée aux Préfets de Région pour leur rappeler les priorités du ministère, et demander que dans tous les départements soit nommé un correspondant (sous-préfet, directeur départemental de la cohésion sociale, ...).

(...)

Benoît Hamon a conclu son intervention en invitant à « contribuer au travail de ce ministère qui, je l'espère, jouera un rôle important à vos côtés pour permettre un vrai changement d'échelle de l'ESS, pas seulement dans les discours, mais à travers les structures, les dispositifs règlementaires et législatifs et les dispositifs d'emploi ».

Retrouvez le compte-rendu intégral de ce débat et des interventions sur le site du RTES.

I C - Plaidoyer et partenariats

Le RTES a poursuivi et renforcé, tout au long de l'année 2012, sa participation à divers travaux menés au niveau national et européen :

- Christiane Bouchart, présidente du RTES, est membre du bureau du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, et le RTES a participé en 2012 au groupe de travail Label/Référentiel et à la Commission Europe
- Le RTES a contribué à l'élaboration de la future loi-cadre sur l'ESS, en élaborant une contribution (cf annexes), sur la base d'une concertation menée auprès de ses adhérents. Christiane Bouchart a été auditionnée par le CESE dans le cadre de sa saisine sur la loi-cadre le 13 novembre.
- Les membres du bureau ont été reçus par Benoît Hamon.
- LE RTES a été sollicité par le cabinet de Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, pour participer à 2 chantiers engagés par la Ministre : participation au groupe de travail politique, sur l'écriture d'une charte relative aux modalités de contractualisation entre Etat, regroupements de collectivités et CPCA. Et participation au groupe de travail juridico-technique, afin d'étudier la palette de solutions en matière de contractualisation entre la puissance publique et les associations. Travail comportant entre autres le réexamen de la circulaire du 18 janvier 2010, l'élaboration d'une procédure d'appel à projets sécurisée juridiquement et l'élaboration d'un guide méthodologique de procédures à destination des collectivités territoriales.
- Enfin, au niveau européen et international, le RTES participe à l'intergroupe Economie Sociale du Parlement Européen et au RIPESS

II. Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique

Le RTES est un des réseaux fondateurs et animateurs de la démarche nationale des PTCE, avec le Labo de l'ESS, le CNCRES, le MES, le COORACE. A la suite d'un appel à projet pour « valoriser et développer les PTCE » lancé en 2011, et qui a rencontré un vif succès avec près de 150 réponses en un mois, 20 Pôles témoins ont été retenus. C'est en partenariat avec ces pôles et avec les autres réseaux nationaux que le RTES a travaillé à la mise en place et au développement d'une dynamique nationale autour des PTCE. Le rôle du RTES est de favoriser l'implication possible des collectivités locales dans l'émergence, la mise en place et le développement des PTCE, au-delà d'un soutien financier.

Tout au long de l'année 2012, ce chantier sur les PTCE s'est traduit par différentes actions :

- la co-organisation de rencontres avec les pôles témoins et l'ensemble des pôles:
- . co-organisation de 2 séminaires de travail avec la vingtaine de pôles témoins retenus, afin notamment d'approfondir le référentiel commun PTCE, constituer un groupe « PTCE témoins » moteurs de la démarche, et ajuster le plan d'action de la démarche PTCE au regard des attentes et des contributions des initiatives.
- . co-organisation d'une **1ère Rencontre nationale des PTCE**, le 25 juin, avec l'ensemble des personnes et structures ayant répondu à la démarche et les partenaires. Cette journée, marquée par l'intervention de Benoît Hamon a été un succès avec près de 300 participants. Le ministre délégué à l'économie sociale et solidaire et à la consommation a salué la capacité des PTCE à "créer *du lien social, de l'activité et de l'innovation sur les territoires"* et montré son intérêt pour une démarche de modélisation et d'essaimage des pôles. Compte-rendu de la journée téléchargeable sur le site du RTES.

. participation à 2 séminaires régionaux :

Le premier s'est tenu en Rhône-Alpes, à Trévoux, le 25 octobre, en présence de plus d'une centaine de personnes. Cette rencontre était organisée par Val Horizon (pôle témoin implanté à Trévoux), le Coorace Rhône-Alpes, la CRESS Rhône-Alpes, la Région et le RTES, avec le soutien des autres pôles témoins de la région (Culture et Coopération, Scène(s) de Musiques ACtuelles de l'Ardèche et Pôle Sud).

Le second séminaire régional s'est tenu en Basse-Normandie, à Caen, le 6 décembre et a réuni une centaine de personnes autour de plusieurs entrées : comment passer de l'envie à l'action ? Pourquoi et comment entreprendre ensemble ? Quelle place de la collectivité dans l'émergence et le développement d'un PTCE ? Cette journée était organisée par les structures régionales du CNCRESS (CRES Basse-Normandie), du Coorace, du MES (ARDES) et du RTES, avec le soutien de la région Basse-Normandie, de l'Etat, de la ville de Caen et de la Macif.

- **2** interventions de présentation de la démarche nationale : l'une à l'Atelier à Paris le 17 février et une seconde à Artois Comm le 29 novembre.
- Contribution à l'écriture collective du **programme d'actions PTCE** et réalisation d'une fiche-action RTES (en annexe) autour du thème « Analyser et renforcer le rôle des collectivités locales dans le soutien aux PTCE ».
- Le RTES a dédié une rubrique spéciale de sa newsletter à l'actualité des PTCE ainsi qu'une page spéciale sur son site. Les comptes-rendus des journées sont ainsi rapidement accessibles et les actualités facilement relayées.

En outre, un espace Internet dédié aux PTCE a également été créé sur le site du Labo de l'ESS, permettant notamment de valoriser les initiatives PTCE existantes ou en projet, et favorisant les échanges entre pôles témoins ou en projet. Une adresse de contact commune aux réseaux pilotes de la démarche au niveau national a été mise en place (contact@ptce.fr). Une personne en charge de l'animation de la démarche a été recrutée par le Labo de l'ESS courant octobre.

III. Formations et interventions autour de l'ESS

Mettre en place des espaces d'échanges de bonnes pratiques, renforcer la formation des élus et des techniciens, identifier, modéliser et capitaliser, diffuser des pratiques de développements territoriaux solidaires, constituent des axes majeurs pour le RTES.

Organisation de 2 journées de formation

Les journées de formation s'adressent en priorité aux techniciens des collectivités adhérentes au RTES, mais sont ouvertes aux collectivités non adhérentes. Ces journées sont basées sur des apports théoriques (avec un intervenant extérieur) et sur un partage d'expériences entre territoires (difficultés rencontrées, conditions de réussite...). Elles sont complétées par la remise d'un dossier aux participants, des informations complémentaires accessibles sur le site,...

En 2012, 2 journées de formation ont été organisées par le RTES :

<u>Une journée de formation sur le thème « Services d'Intérêt Général, mandatement et subventions ».</u>



Cette journée était organisée en partenariat avec Idéal Connaissances le 7 septembre. Environ 70 personnes ont participé à cette journée, 38 en présentiel, et une trentaine à distance. Plusieurs collectivités assistant à distance avaient organisé une réunion de retransmission avec plusieurs agents de la collectivité.

Cette journée a été introduite par l'éclairage juridique apporté par Laurent Ghesquière du Collectif SSIG et Christèle Lafaye de l'Uniopss.

Jacques Dughéra, chargé de mission ESS, a présenté le travail engagé à Lille Métropole Communauté Urbaine, afin de définir un cadre d'interventions pour les communes et Lille Métropole, conforme aux règles européennes et nationales en matière de services, tout en renforçant la collaboration et l'appui aux structures privées et publiques conduisant des activités d'intérêt général sur le territoire.

Jean-Robert De Pasquale, directeur de la Formation Professionnelle et Nicolas-Vincent Darré, responsable administratif et financier, de la Région Champagne-Ardenne, ont présenté l'expérience de mandatement groupé dans le cadre du Réseau Public Régional de Formation Professionnelle.

Enfin, Emmanuelle Rousset, du Réso Solidaire, a apporté un éclairage sur les enjeux dans le domaine de la petite enfance, à partir d'un projet de mutualisation Petite Enfance en Ille-et-Vilaine. Retrouvez le compte-rendu de la journée sur le site du RTES.

A noter, que, au-delà des participants le jour même, la rencontre a été visionnée en différé de nombreuses fois :

Introduction: 152 Eclairage juridique: 243

Le mandatement : principes et enjeux pour les collectivités : 101 Analyse de cas pratiques du CR Champagne-Ardenne : 49 Analyse de cas pratiques Réso Solidaire : 42 (Chiffres au 31 décembre 2012)

Organisation d'une journée nationale de sensibilisation à l'ESS avec le CNFPT

Cette journée était co-organisée avec le CNFPT — Inset de Dunkerque et s'est tenue le 20 novembre à la Maison de l'Education Permanente de Lille.

Cette journée s'inscrit dans la volonté du RTES d'intégrer des modules de formation à destination de tous les agents des collectivités territoriales. Elle s'adressait principalement aux agents des collectivités locales souhaitant découvrir l'économie sociale et solidaire : quel peut être le rôle des acteurs publics locaux ? Comment peuvent-ils agir aux côtés des acteurs de l'ESS ?

Après un cadrage introductif de **Philippe Frémeaux et Laurent Fraisse, Annie Berger,** administratrice du RTES et Mme Lecoustre, correspondante ESS à la DRJSCS Nord-Pas de Calais ont apporté leurs éclairages sur les enjeux locaux et nationaux pour les acteurs publics locaux., 4 ateliers étaient organisées l'après-midi, avec témoingnages croisés d'acteurs de l'ESS et de collectivités locales (connaissance et mobilisation des réseaux d'acteurs; petite enfance et ESS; réemploi, ressourcerie; les clefs du décloisonnement).

Une cinquantaine de personnes de toute la France ont participé à cette rencontre

La collaboration avec le CNFPT sera poursuivie en 2013. Un compte-rendu et une vidéo, réalisés par le cluster Initiatives et Cité, sont prévus pour mars 2013.

Autres interventions

- intervention aux Rencontres Interuniversitaires de l'ESS à Nancy le 7 juin, sur le thème Innovation sociale et Politiques publiques
- intervention lors du séminaire Economie et Solidarités de Sciences Po animé par Jean-Louis Laville le 23 octobre. 13 personnes étaient présentes.
- appui à la préparation et intervention lors d'une journée organisée par l'IREV Nord-Pas de Calais, le 22 novembre, autour du thème « politique de la ville et ESS ». Une soixantaine de participants.
- interventions universitaires à l'Institut d'Administration des Entreprises de Lille, Master Gestion des Entreprises Sociales, et au CNAM, Master Management des Organisations à Vocation Socio-culturelle
- intervention lors du forum ESS organisé par le Conseil Général Seine-et-Marne sur le thème « l'ESS dans les politiques territoriales en tant qu'outil de développement local » le 14 décembre.
- Contribution à l'étude « Economie Sociale et Territoires » réalisée par Solidarités des Alternatives Wallonnes. Retrouvez l'étude sur le site du RTES.

IV. Capitalisation: sortie du guide « Utilité sociale » et suites du chantier « Jeunes et initiatives économiques solidaires »

Sortie du guide « Inscrire l'utilité sociale au cœur des politiques locales »

Dans la poursuite du travail mené par le RTES en 2011 autour de l'utilité sociale, le RTES et l'ARF, en partenariat avec l'Avise et de la Caisse des Dépôts, ont publié en mars 2012 un guide pratique à destination des collectivités locales, « Inscrire l'utilité sociale au cœur des politiques locales ».

Ce guide, bâti sur des expériences et des témoignages de collectivités locales, se veut un outil d'aide à la décision pratique et méthodologique, pour les collectivités souhaitant intégrer les questions d'utilité sociale dans leurs politiques.



Le guide a été édité en version papier à un peu plus de 2000 exemplaires. Il a été envoyé à l'ensemble des collectivités adhérentes, ainsi qu'à une centaine de collectivités, départements ou agglomérations ayant une politique ESS avec une lettre d'accompagnement cosignée RTES et ARF. Il est également diffusé lors de divers événements et manifestations.

Au total près de **1030 exemplaires** ont déjà été diffusés dont plus de 220 directement par le RTES (dont 130 lors de la Rencontre nationale des collectivités locales du 30 mars).

Le guide est également téléchargeable en ligne sur le site du RTES, d'essenregion et de l'ARF. Sur le site du RTES l'article sur lequel figure le guide a été visité près de 600 fois depuis avril 2012 et téléchargé 2062 fois sur essenregion.

Suites du chantier « Jeunes et initiatives économiques solidaires »

Dans la poursuite du travail sur «Jeunes et Initiatives économiques solidaires », le RTES a participé au Comité de Pilotage de l'action de Développements et Humanisme, qui suit pendant 3 ans un échantillon d'initiatives portées par des jeunes.

Henri Arévalo, vice-président du RTES, a représenté ce dernier au séminaire Jeun'ESS organisé par la Région Limousin le **19 novembre**.

Enifn, le RTES a été sollicité pour intervenir lors des **30 ans des missions locales** organisé par l'Union nationale des missions locales, en lien avec le Conseil national des missions locales, **les 17 et 18 décembre** à Lille, dans le cadre d'un atelier sur Jeunes et ESS.

Monnaies complémentaires

Le RTES a mené en 2012 plusieurs actions exploratoires sur le thème des monnaies complémentaires :

- une rencontre sur les monnaies complémentaires en Rhône Alpes 9 novembre ;
- une interview croisée dans la Revue AlterMondes
- un article dans la lettre n°18 spéciale 10 ans du RTES, sur la nouvelle monnaie solidaire Galléco mise en place en Ille-et-Vilaine par le conseil général

V. La réalisation de supports de communication

3 numéros de la lettre papier

La lettre papier est un support important de valorisation des initiatives menées au sein des territoires, et d'apports de pratiques et de réflexions. **3 numéros** ont été réalisés en 2012.

Chaque lettre comprend un éditorial du RTES, une présentation d'initiatives des territoires, un dossier transversal consacré à un thème et permettant de présenter et d'analyser quelques expériences, ainsi qu'une rubrique actualités et publications récentes.

Les thèmes abordés dans la Transversale ont été en 2012: l'habitat participatif (lettre n°16), les PTCE (lettre n°17) et une lettre spéciale 10 ans du RTES et 10 ans de politiques publiques d'ESS (lettre n°18).

La lettre, initialement imprimée à 2 500 exemplaires, est désormais imprimée à 3 500 exemplaires depuis décembre 2012 et la diffusion de la lettre spéciale 10 ans. Elle est largement diffusée auprès des collectivités locales et des acteurs de l'ESS (envoi direct auprès de plus de 1 600 personnes et diffusion régulière à l'occasion d'évènements et rencontres).

10 numéros de la newsletter

La lettre électronique est complémentaire à la lettre papier. Elle est mensuelle et comprend des brèves territoriales, un zoom sur une initiative et une interview d'un membre ou partenaire du RTES. Sa réalisation est confiée à un prestataire extérieur, la Péniche. La newsletter est un outil important de communication pour le RTES car elle génère un trafic important sur le site du RTES (plus de 300 visites le jour de l'envoi) et compte, fin 2012, **2056 abonnés.**

Interviews des newsletters de 2012

Initiatives présentées:

- Terre de Liens (Janvier 2012)
- Revi +, une Scic agréée entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets des professionnels (Février 2012)
- Éoliennes en Pays de Vilaine, un PTCE (Mars 2012)
- L'Association Nationale des Compagnons Bâtisseurs (Avril 2012)
- Fontaine O livres, association de promotion et de soutien des éditeurs indépendants (un des 18 pôles témoins des PTCE) (Mai 2012)
- Hôtel du Nord, une coopérative de consommation qui souhaite faire découvrir l'hospitalité des habitants des quartiers nord de Marseille et valoriser un patrimoine atypique (Juin 2012)
- Le cluster Culture et Coopération, une grappe d'entreprises culturelles (Septembre 2012)
- Le Champ Commun, un bar-épicerie en Scic (Novembre 2012)
- Habitats Solidaires, Scic qui a pour objet l'amélioration des conditions d'insertion dans et par l'habitat de personnes et familles exclues de l'accès au logement (Décembre 2012)

Interview d'élus en charge de l'ESS:

- Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional de Franche-Comté et présidente de la Commission ESS à l'Association des Régions de France (Janvier 2012)
- Jacques Parent, maire de Merville, vice-président de la communauté de commune de Flandres Lys en charge du développement durable et conseiller délégué à l'ESS du conseil général du Nord (Février 2012)
- Jean-Marc Ayrault, à l'époque maire de Nantes et président de Nantes Métropole (interview réalisée par Nantes Métropole pour la Rencontre des Collectivités territoriales du 30 mars) (Mars 2012)
- Élisabeth Belaubre, adjointe à l'environnement, la santé et la restauration à la ville de Toulouse (Mars 2012)
- Pascale Semet, vice-présidente chargée de l'ESS, de la politique de la ville et du logement au conseil régional d'Auvergne (Avril 2012)
- Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle et vice-président de l'Assemblée des Départements de France (Avril 2012)
- Catherine Trautmann, vice-présidente de la CUS (Communauté urbaine de Strasbourg), en charge du développement économique (Mai 2012)
- Sylvie Bourbigot, vice-présidente en charge de l'ESS du conseil général des Côtes d'Armor (Juin 2012)
- Bity Dieng, conseillère municipale déléguée à l'ESS à la ville de Grenoble et Morad Bachir-Cherif, vice-président en charge de l'ESS et de l'insertion économique à la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, en interview croisée (Septembre 2012)
- Nathalie Monge-Rodriguez, conseillère communautaire déléguée à l'ESS de Grand Roanne Agglomération (Novembre 2012)
- Frédéric Leveillé, conseiller délégué au développement durable et à l'Agenda 21 de la ville et de la communauté de communes d'Argentan (Décembre 2012)
- François Lafourcade, adjoint au Maire de Tours, en charge de l'ESS (Décembre 2012)

des populations modestes et défavorisées. Es solidaire propose des outils lineavants pour sout



int with during, Smythalt de l'economie sociale And employs of white manufacture as the Recognition

ce un apper à projetta pou-les 2000. Il a del départu à

I'E

La

14

Lo

cri

Vensietter septembre 2009

« L'économie sociale e. elle fait partie de so



d'Agglomération c collectivités locales de

Premier adjoint

Pourquoi avoir adhère au RTES et qu'apporte

« Ces initiatives présente Nous a laboratoires d'innovati MAJE II





Quelle Le Comeil général a souhaité en Cette editesion doit nous perm Cas des collectivités territoriales qui ont pope menées de part et d'autre du te Mathe Menes : Versities revenies 2000

· L'ESS: un patrim



Les acteurs de l'IAE se

de structures clont le 6

d'insert on profession.

publice, is elle a génér A commune compre

am du précédent o

Solidaine v. Seu d'écht Basare ont été à l'erig

CATA 33 est un colle

serve, CATA 33 love so

Alfongine Terre d'AL

your le Développerse Neuvelletter ovril 2010

Si Pestac est surtout cor campus universitaire, cer developper de no Présentation p

Airos, ao sortir de la second-riof. Castors de France. Em

Memolester février 2010

a Le RTES est un v Les échanges di développement et i

> Directeur délégué du CNAM E Hesse en vice-président c lutte contre les

Lors de me prise de fonction. escace plus grand que celui qu'elle occupait jusqu'als raparoché du réseau afin de bénéficier de l'expérience.

coopération entre les réseaux et la création d'outils communs. » « Nous voulons montrer que l'ESS

Cyril Kretzschmar est le nouveau Conseiller régional dé

Nouvelle économie, « « L'ESS n'intéresse pas que le

Il vient également de recontrat sector

a Région Rhône Alpes a e uelles améliorations géné

Le contrat sectoriel ESS de la Région a mobi « Ét si l'ÉSS est utile pur collectivités focu pour le faire sortir de ce crâne eu où elle es par l'écon



Three la ville de ingel est une prasi en elle s'est-natural

nol, il va de sol que traval sonasti es, i place at the parties ga en profitam ibs eo eleblement is PTS) de participent



Avec plus de 9000 F d'habitants. Ville svi Entretien

Pourquoi evoir edhéré

Depuis mers 2008 où pous avons été élus vivement mettre en avant l'économie soc dans la region pauvre et sédentaire où no l'internalisation. Nous voulons trouver de exent les ressources locales pour faire tr rencontres de l'économie sociale et solidai



Marie-Christine des circuits-cou associative de l'

Quelle image auez-vo

Menhiomate 11855 att angrée sur un territoi

les frontières de l'ESS qui agitent à nouveau settre d'accord sur un socie de valeurs o démocratique, le sens de l'intérêt cénéral, l pas executielle pour moi même ni le statut Si

« L'ESS est à l'origine du dévelo les acteurs doivent se réappr écon



historia désindust

Ancien Délé Lorraine.

Senones,

Quelle est votre vision de l'ESS ?

« Renforcer la visibilité du secteu unitaires mais aussi par un commerciaux, a



Engagée de ancement et l économie

Quelle est la si

L'ESS représer l'expentiel de

régional, le soutien à l'ESS est répartie ent

« Le développement de l'Es



Saint-Étienne cherche à déve d'assignération d'activité créa vociele. Int

elon your, quell développement

économique local. Saint Etienne Métropois

« L'ESS n'apporte pas seulement un supplément économique »

> Impliquée depuis de nombreuses années : dans le développement de la vie associative, He-de-France, suit les politiques francils vision du secteur et Quelle imase ever-vous de l'économie socials

> L'ESS dispose de nombreux atouts qui devrale économie. Avec per exemple le RSE et le n ssayant d'intégrer une partie des objectifs s'agit d'une forme de moralisation du capita uestion un système économique aujourd'hu

vont jusqu'à sortir d'un modèle classique ou la priorité est la rému

que nous avons fait

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

PAROLES D'ELUS

Depuis 3 ans, chaque mois la parole est donnée à des élus adhérents au RTES. A l'occasion des 10 ans du réseau, nous vous proposons un retour sur ces interviews réalisées pour la lettre électronique.



Patricia Andriot vient de re Ardenne en tant que Vice-p engagement de longue date dans l économique plus res

Quelles avancées a permis Progres Depuis son lancement en 2005, Pro Champagne-Ardenne. En effet, le seis était peu présent dens les création d'outils de financement. cteurs, Progress e danné une

« Nous sommes, là encore, dans une réseaux indispensable i



Philippe Hervie Bourgogne. Ap politique du conse

Quelles ont été les

Lors de me prise de fonction en 2005, il n'y ave Notre action a permis de réveiller une économ « Le secteur doit irriquer la société de ses b des usagers, des acteurs des services qu'ils et de sensibiliser un public plus large



Du de la majorité mur délégation à l'ESS, Grenoble depuis les des pour dévelo

Quelle place occupe l'ESS d

A Grenoble, l'ESS, c'est pré depuis 2002. Nous consecu



u service des habit L'ESS auvergnate rep râle essentiel pour la

« Un ministère peut dynamiser le se

Questions à Catherine Trau

urbaine de Strasbourg), en charg

se réjouit de la création d'un mi

sur les actions de la CUS en faveu

Quels sont les grands axes d'in

natière de développement de l'é

our nous, l'ESS se déri-

au travail des associations culturelles accompagnant le développement des



garage ou une i

Initiative

Questions à Michel Dinet, prés Moselle et vice-président France, Depuis 2009, le Conseil as économique en y inscrivent les ve artisanat, recherche, création d'ac per une obligation d'ins

Quels enjeux traversent actuelleme abord affirmer oue PESS ne doit i

« L'ESS, une économ



Député Nouveau Cr l'Economie Sociale et Sol caractère social, il a chois à travers là V

Quelles sont les raisons de lu delà de l'adhésion au l'informations et d'expér



Quels sor Les princi a boutle

d'Emploi A Prove l'Acest, les ch I'ADEC, comme Corse Active ou qui font de l'économie sociale e Panni les grands projets emblés tremplin *, mis en place par la (fevoriser la création d'emplois permettre aux demandeurs d expérience fractionnée.

Dans le dipit fii de l'esprit de la à hauteur d'1,5 MC devrait crée



des associations à dimension locale, concer

Cadre chez l en 2008 m et Lilie. I ust du dével Nord, +ge engagé une i

m L'ESS est fi

secteur Entration and

Quelle est la situation socio-écon Notre commune de 9000 habitar quelque 500 chômeurs soit un ter 796, mais aussi supérieur aux 129 employant environ 10 % des salar

« Transposer à l'ESS

slideire, "Azeggyotivo du segtern" et l'em ois and

π L'ESS, un projet politiqu

AUTHORNIA est-à-dir ussi nou remière. ans nos erniers euros.

ous som offre L r ce qui nporten tonser

Maire de l régio l'aménag et de l'ense

Quelle place ESS région ompte 50 lors oue 15

ééeàlamoi, un projet politique humanist « CUS so économique. Les palitiques région ispositif bonnes pratiques de l'ESS. Il ne s'ag

«L'ESS : une éco



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



Quetre orientel lors du vote d éconor Rencontre

ment promi åe promotion gr n succes, qui i sintes et d'ese It neur accome auver des fina RES. de I pites s'agit de ctrue Leur objectif est euse de fevoriser le dyna-

« L'ESS es

PAROLES D'ELUS

Depuis 3 ans, chaque mois la parole est donnée à des élus adhérents au RTES. A l'occasion des 10 ans du réseau, nous vous proposons un retour sur ces interviews réalisées pour la lettre électronique.



d

.

c

1

d

Adjointe au Maire d charge de l'économi d'Aquitaine, Bérénic développement de l'écor

Que représente l'ESS en Aqu wec 10% des emplois en Au Mais c'est une part importante de l'emploi



Économiste, sensit d'un club Cigale Vice-président en charge du déve au développ

« L'ESS, pour

Quelles sont les ca Historiquement, le Industrie sidérure peu de place aux in

en Artois Lys elors qu'elles sont nomi



Geneviève Ga l'Economie se formation, elle a apporte so

La présence de l'ESS u soutien public à c

de grandes mutuell



Forte de son ex professionnelle c la politique de la Conseil régional de l'emploi également la

Quelles sont les c On compte aujou parteuses d'empl

partout en France, les associations sont réside dans une forte présence des acteur septeur sont nées il y a 35 ans avec l'ent

« Action collective, intérêt général, lucrativité limitée : l'ESS montre l

Quelles di

Grenoble : donner toute sa place à l'ESS



Elu en charge de la suit également le président à la Bégic nouvelles tech

Quelle est la part de 'ISS a tourours été

structure la vie loc particulièrement à l



Bity Dieng, conseillère municipale déléguée à l'ESS à la ville de Grenoble et Morad Bachir-Chérif, vice-président en charge de l'ESS et de l'insertion économique à la Métro (Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole), viennent de rejoindre le CA du RTES. Ils reviennent id sur les projets ESS de leurs territoires, et nous livrent leurs ambitions pour le réseau.

selon vous, que ls sont les principaux projets qui ont participé au développement de l'ess au niveau local?

Enseig développer de comi

Le ville at la co os les Agenda

Cela nous semb durable, ses or

cour des préoccupations des acteurs d un recour

avec effic communa augmente fournis pa fevoriser l

Quels son

Nous trav centre de menufacti suppléme effet, not maleurs a ansemble



place de politiques publiq exemples de cette vitalité. recettes qu'il génère. Et o place une politique de s notamment le soutien à l'I levier encore trop peu utili

vas projets pou



ns associer plus une Soc d'eut s blo et locaux és publics. No nent d'une agr ans. Autre orie surs comme le : le domaine cuit

Un site de référence pour les collectivités

Le site du RTES a été amélioré en vue de valoriser les activités des territoires, notamment avec une entrée cartographique sur la page d'accueil. Il permet un accès plus rapide aux politiques ESS mises en place par les collectivités, et aux différentes initiatives qu'elles accompagnent. Le site renforce ainsi sa spécificité de support à destination des collectivités locales et de leurs partenaires. La mise en ligne de sa nouvelle version a été réalisée en mars 2012. Le site bénéficie toujours d'un très bon référencement et est une source d'informations importante pour les politiques d'ESS.

Au total, **35 255** visites ont été enregistrées au cours de l'année 2012, dont **24 420** visiteurs uniques, ce qui représente un total de **89 394** pages vues (soit en moyenne 2,54 pages par visite). On enregistre une nette progression du nombre de visites (hausse de **40,54%**) du site par rapport à 2011. La hausse du nombre de visiteurs uniques représente quant à elle une progression de **53,32** % par rapport à l'année 2011 et le nombre de pages vues enregistre une progression de **24,31** %.



Page d'accueil du site du RTES

VI. Vie interne

Les 10 ans du RTES

Plusieurs réalisations ont permis de fêter cet anniversaire symbolique :

- un numéro de la lettre papier « spécial 10 ans », éditée en 3500 exemplaires (cf communication).
- une accélération de la prospection de nouveaux adhérents afin d'atteindre l'objectif des 100 adhérents au 7 décembre. Objectif quasiment atteint avec l'arrivée de 20 nouveaux adhérents en 2012 qui porte à 96 le nombre d'adhérents au RTES au 31 décembre 2012
- une rencontre festive à l'Académie Fratellini à Saint-Denis le 7 décembre, combinant tables rondes et temps festifs. Une couverture médiatique de la journée a été assurée dans la presse spécialisée (ESS et collectivités), grâce à un partenariat avec une agence de communication,
- l'envoi par Benoît Hamon, en déplacement lors de la rencontre, d'un message vidéo
- interview en vidéo de Paul Singer, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire du gouvernement brésilien de Lula.
- réalisation d'une vidéo « souvenir » réalisée lors de cette rencontre festive, alternant témoignages d'élus (membres fondateurs et nouveaux adhérents du RTES) et extraits de la rencontre anniversaire du 7 décembre.

Les 10 ans du RTES



Adhérents historiques, nouveaux adhérents, partenaires, les participants étaient nombreux en dépit des intempéries pour souffler les bougies du RTES à l'Académie Fratellini. Convivialité, richesse des regards des acteurs publics français, européens et brésiliens, savoureux cocktail, l'anniversaire était plutôt joyeux pour le RTES, qui a fêté à cette occasion son 100ème adhérent. Stéphane Troussel, président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Dounia Besson, vice-présidente du Grand Lyon, Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, conseillère régionale pour la région Lorraine et Christophe Boulanger, vice-président du Conseil Général d'Indre et Loire, aux côtés de Christiane Bouchart, ont ainsi officialisé l'engagement de leur collectivité au sein du réseau.

La rencontre a été ouverte par un message vidéo de Benoît Hamon, qui a salué le travail réalisé depuis 10 ans par le RTES pour la reconnaissance de l'ESS comme moteur de cohésion sociale et vecteur de développement local. Il a souligné que l'Etat et les collectivités locales doivent se doter de moyens pour que l'ESS change d'échelle, et indiqué les chantiers auxquels le gouvernement s'attelle et notamment :

- mise en oeuvre de la BPI,
- ▶ contractualisation Etat-régions, avec l'inscription de l'ESS dans les SRDE,
- contractualisation territoires-acteurs de l'ESS et Etat.

Il a enfin remercié le RTES pour sa contribution au projet de loi-cadre sur l'ESS.

Une 1ère table ronde a souligné l'actualité et la pertinence de l'ESS en Italie, avec une intervention de Teresa Marzocchi, ministre de la région Emilie-Romagne, et au Brésil, avec un témoignage vidéo de Paul Singer, secrétaire national à l'économie solidaire au Brésil. Jean-Louis Laville, professeur au CNAM, a élargi la focale à l'ensemble de l'Amérique du Sud et à une partie de l'Asie. Partout, estime-t-il, l'ESS soulève les questions essentielles de la démocratie et du sens du développement. Pour autant, elle n'est pas à l'abri d'instrumentalisations. Elle n'est pas non plus épargnée par les tenants du libéralisme pur et dur : la reconnaissance, la défense et la promotion de l'ESS sont un rude combat au Parlement européen, a témoigné la députée européenne française, Marie-Christine Vergiat.

En France, le foisonnement venant du terrain a été illustré au cours d'une table ronde. Bérénice Delpeyrat-Vincent, vice-présidente à l'ESS de la Région Aquitaine, Claude Taleb, son homologue de Haute-Normandie et André Corzani, vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle ont présenté des politiques fondées sur la coopération, la mutualisation, la recherche de réponses aux besoins des acteurs.

Après la signature officielle de l'adhésion des dernières collectivités adhérentes, les participants ont pu poursuivre les échanges de façon plus informelle autour d'un cocktail, pimenté par des interventions de magie rapprochée assez impressionnantes. Plusieurs acteurs du territoire ont contribué à la réussite de cette journée : le matin, une visite était proposée par Accueil Banlieues à l'Ile Saint-Denis, malgré le froid et les trombes d'eau, avec une petite visite urbaine et la rencontre avec la présidente de Phares, qui regroupe plusieurs activités et acteurs de l'ESS. L'accueil café et le cocktail était préparé de main de maître par Plaine de Saveurs, un collectif d'acteurs ayant également à cœur de faire découvrir les richesses de leur territoire et de ses habitants au travers de la restauration. Libanaise, fusion, bio, indienne, les inspirations étaient variées et ont permis de clôturer en beauté cette rencontre.





Rencontre des adhérents du RTES

Une rencontre régionale des adhérents du RTES en Rhône-Alpes a été organisée à Trévoux le 25 octobre, à la suite de la journée régionale sur les PTCE. Cette rencontre était à l'initiative de deux élus membres du réseau. 17 personnes représentant 9 collectivités, adhérents « historiques » du RTES, plus récents ou futurs adhérents, étaient présentes.

Le RTES souhaite renouveler cette expérience dans plusieurs territoires en 2013.

Première rencontre des collectivités rhônalpines autour de l'ESS

A l'initiative de Morad Bachir-Chérif et de Cyril Kretzschmar, administrateurs du RTES, une rencontre des collectivités locales rhônalpines autour de l'ESS s'est tenue le 25 octobre à Trévoux dans l'Ain. Adhérents « historiques » du RTES, plus récents ou futurs adhérents, au total 17 personnes représentant 9 collectivités étaient au rendez-vous pour échanger sur les dynamiques à mettre en place au niveau régional et leurs attentes vis-à-vis du RTES.

Christiane Bouchart a ouvert les échanges en saluant l'initiative prise en Rhône-Alpes et en présentant les principaux axes de travail actuels du RTES, ainsi que l'actualité nationale, avec notamment la préparation de la loi-cadre sur l'ESS.

Les participants ont souligné l'intérêt d'un réseau qui aide à prendre du recul et qui réunit différents niveaux de collectivités, notamment au moment de la discussion sur les compétences des collectivités. Les attentes portent en particulier sur les échanges d'expériences avec d'autres territoires, un accompagnement méthodologique et de conseils, un travail de lobbying, de veille et de prospective sur l'ESS. L'utilisation plus importante de la visioconférence pour les réunions a été souhaitée.

L'importance d'avoir un cadre de référence pour l'ESS a été souligné, notamment pour éviter le « social washing », sous réserve que ce cadre soit auto-construit. Véronique Schlotter, élue de la communauté de communes Val de Drôme, a fait part des inquiétudes des acteurs sur les projets de label en discussion : comment parler d'innovation, de mutualisation, d'entreprendre autrement si d'emblée on impose des normes ?

Un tour de table des participants a permis de mettre en évidence l'existence de coopérations entre collectivités, bien engagées en région Rhône-Alpes. Par exemple, le conseil général de l'Isère, le Pays du Voironnais et la Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère ont lancé un appel à projets commun pour l'ESS. Les agglomérations du Grand Lyon, de Grand Roanne et de Saint-Etienne Métropole ont des échanges réguliers.

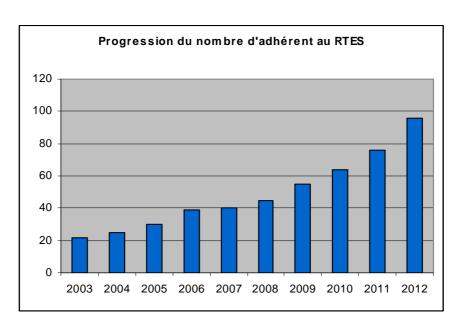
Parmi les perspectives, l'organisation d'une journée de sensibilisation pour les élus et techniciens, qui pourrait être organisée avec la direction régionale du CNFPT. Dounia Besson, vice-présidente de Grand Lyon, a souligné l'importance d'acculturer les élus à l'ESS (travail entrepris par exemple sur le Grand Lyon avec une saisine du Conseil de Développement).

En projet également, l'organisation d'une mission inter-collectivités au Québec à l'horizon du printemps 2013, avec plusieurs thèmes repérés : les ressourceries et les hôtels d'activités, et le rôle des collectivités, mais aussi l'appui aux structures culturelles, les questions d'ingénierie financière et une initiative de baluchonnage (initiative québécoise proposant un service de répit et d'accompagnement à domicile des familles dont un des proches est atteint de la maladie d'Alzheimer).

Adhérents

Le RTES compte en décembre 2012 96 adhérents (76 adhérents fin 2011, soit 20 nouveaux adhérents sur l'année 2012). A noter que de nombreux conseils généraux ont engagé des actions en faveur de l'ESS et constituent la moitié des nouveaux adhérents du RTES sur 2012 (10 CG adhérents en 2012). Pour marquer son engagement auprès des nouveaux adhérents, le RTES est présent également pour des temps officiels de signature de convention comme ce fut le cas lors du forum ESS du conseil général des Hauts-de-Seine le 19 novembre.

La dynamique nationale, lancée par le ministère délégué à l'ESS, l'intérêt croissant manifesté par les collectivités locales pour l'ESS, le renforcement des actions menées par le RTES, la concrétisation des partenariats, devraient permettre de développer significativement le nombre d'adhérents au cours des prochaines années.



Les nouveaux adhérents en 2012, dans l'ordre d'adhésion du RTES :

Conseil général du Nord Communauté urbaine de Strasbourg

Ville de Tours

Région Auvergne

Syndicat Mixte Rhône Pluriel

Conseil général de Gironde

Conseil général des Pyrénées Orientales

Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM)

Conseil général Côtes d'Armor

Conseil général Ille-et-Vilaine

Conseil général Isère

Communauté du Pays Voironnais

Communauté d'agglomération de Reims Métropole

Conseil général de Seine-Saint-Denis

Conseil général d'Indre-et-Loire

Communauté d'agglomération de Maubeuge Val-de-Sambre

Conseil régional Lorraine

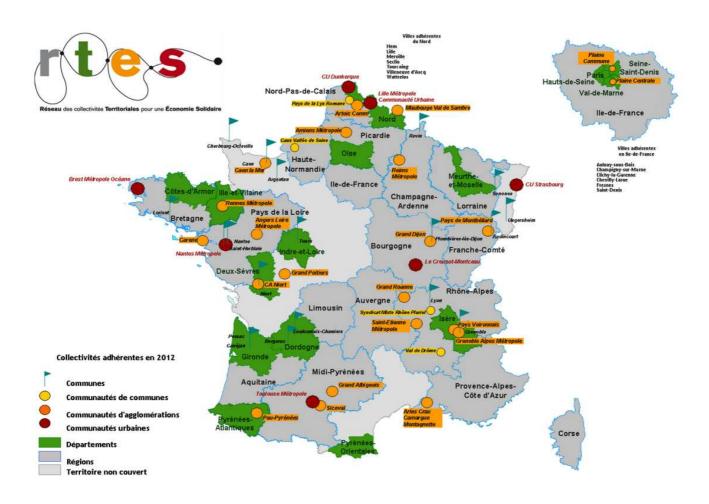
Conseil général des Hauts-de-Seine

Caen la Mer

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Ville d'Ungersheim

Carte des adhérents du RTES en 2012



Assemblée Générale et Conseil d'Administration

Le RTES a tenu son Assemblée Générale le 4 juillet 2012, en présence de 80 personnes, représentant 55 collectivités différentes, accueillis par le conseil régional d'Île-de-France.

Le conseil d'administration a été élargi à 17 personnes. Retrouvez la liste des membres ci-dessous.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2012.

4 commissions sont en place:

- Communication
- Formation
- Europe
- Ressources humaines

Le nouveau conseil d'administration suite à l'assemblée générale du 4 juillet 2012 :

<u>Présidente</u>: Christiane Bouchart, Conseillère municipale, déléguée à l'Economie sociale et

solidaire et au Commerce équitable, ville de Lille

<u>Vice-présidents</u>: **Jean-Paul Hesse**, Vice-président, communauté d'agglomération du Grand Dijon et

Maire de Plombières-lès-Dijon

Jean-Philippe Magnen, Conseiller communautaire, délégué à l'Economie sociale et solidaire, communauté urbaine de Nantes

<u>Vice-Président et trésorier:</u> **Henri Arevalo**, Vice-président, délégué à l'Economie solidaire, Jeunesse et Culture, Coopération décentralisée, communauté d'agglomération du Sicoval

Secrétaire: Annie Berger, Conseillère municipale, déléguée à l'Economie sociale et solidaire, ville de Caen

Membre du bureau: Patricia Andriot, Vice-présidente en charge de l'ESS, conseil régional Champagne-

<u>nbre du bureau:</u> **Patricia Andriot**, Vice-présidente en charge de l'ESS, conseil régional Champagne Ardenne



- **Morad Bachir-Chérif**, Vice-président en charge de l'Economie sociale et solidaire et de l'Insertion par l'Activité Economique, Grenoble Alpes Métropole



- Corinne Bord, Conseillère régionale, Conseil régional d'Île-de-France



- Bity Dieng, Conseillère municipale en charge de l'Economie Sociale et Solidaire, Ville de Grenoble



- Michel Dinet, Président, Conseil général de Meurthe-et-Moselle



- Karine Fougeray, Adjointe au Maire, Ville d'Aulnay-sous-Bois



- **Nicole Juyoux**, Conseillère déléguée à l'Economie sociale et solidaire, Communauté d'agglomération de Pau Porte des Pyrénées



- **Cyril Kretzschmar**, Conseiller régional, délégué Nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat, économie sociale et solidaire, Conseil régional Rhône Alpes



- François Lafourcade, Adjoint au Maire en charge du Développement durable et de l'Economie solidaire, Ville de Tours



- **Frédéric Léveillé**, Conseiller municipal, délégué au Développement durable et à l'Economie solidaire, Ville d'Argentan



- Marie-Christine Pons, Conseillère régionale, Présidente de la Commission Economie sociale et solidaire, Région Midi-Pyrénées



- **Bérénice Vincent**, Vice-présidente en charge de l'Economie solidaire et de l'innovation sociale, Conseil régional Aquitaine et Adjointe au Maire, en charge du développement durable et de l'économie sociale et solidaire, Ville de Bergerac.

ANNEXES

Liste des parrains du 30 mars Programme du 30 mars Programme AG 4 juillet Contribution à la loi cadre du RTES

La rencontre nationale des collectivités locales du 30 mars a été parrainée par les présidents et maires suivants :

- ▶ Martine Aubry (Lille et Lille Métropole Communauté Urbaine)
- ▶ Jean-Marc Ayrault (Nantes Métropole)
- ▶ Jean-Paul Bachy (Conseil régional Champagne-Ardenne)
- ▶ Marc Baietto (Grenoble Alpes Métropole)
- Jean-Jacques Benoit (Pessac)
- Martial Bourquin (Audincourt)
- ▶ Patrick Braouezec (Plaine Commune)
- ▶ Laurent Cathala (Plaine Centrale du Val de Marne)
- Bernard Cazeau (Conseil général de Dordogne)
- **▶ Bernard Cazeneuve** (Cherbourg-Octeville)
- ▶ Pierre Cohen (Grand Toulouse)
- François Cuillandre (Brest Métropole Océane)
- ▶ Bernard Debreu (Seclin)
- **▶ Bertrand Delanoë** (Paris)
- Michel-François Delannoy (Tourcoing)
- Gilles Demailly (Amiens Métropole)
- Michel Destot (Grenoble)
- ▶ Michel Dinet (Conseil général Meurthe-et-Moselle)
- ▶ Marie-Guite Dufay (Conseil régional Franche-Comté)
- ▶ Christian Favier (Conseil général Val-de-Marne)
- **▶ Geneviève Gaillard** (Niort)
- ▶ Bernard Garrigou (Canéjan)
- ▶ Christian Hervy (Chevilly-Larue)
- ▶ Jean-Paul Huchon (Conseil régional Île-de-France)
- ▶ Jean-Yves Le Drian (Conseil régional Bretagne)
- ▶ Patrick Kanner (Conseil général du Nord)
- ▶ Jean-Claude Lagrange (Communauté urbaine Creusot-Montceau)
- Martine Lignières-Cassou (Pau-Pyrénées)
- Martin Malvy (Conseil régional Midi-Pyrénées)
- ▶ Alain Mathieu (Agglomération de Niort)
- ▶ Pierre Moscovici (Pays de Montbéliard Agglomération)
- ▶ Jacques Parent (Merville)
- ▶ Jean-Jack Queyranne (Conseil régional Rhône-Alpes)
- François Rebsamen (Grand Dijon)
- ▶ Yves Rome (Oise)
- Jean Serret (Val de Drôme)
- Sylvine Thomassin (Bondy)
- ▶ François-Xavier Valette (Sicoval)
- ▶ Michel Vauzelle (Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Maurice Vincent (Saint-Etienne Métropole)
- Alain Wacheux (Artois Comm.)

Programme Rencontre nationale des collectivités territoriales autour de l'ESS 30 mars 2012

Matinée:

Accueil à partir de 9h

9h15: Ouverture des travaux

Seybah Dagoma, adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire, Mairie de Paris Christiane Bouchart, Présidente du RTES

9h30-10h: Introduction

Pierre Calame, président de la Fondation Charles Léopold Mayer, auteur de l'Essai pour l'Oeconomie

10h-11h15 – Quel modèle économique voulons nous promouvoir ?

Quelle croissance demain? Quelle est la place de l'ESS, dans une économie mondialisée? Comment peutelle être une alternative à la régulation binaire marchés / Etat? La logique libérale impose la mondialisation des marchés, la réglementation européenne fixe des normes sur les services d'intérêt économique général qui font débat...

Pourtant, la crise met en évidence des impératifs de territorialisation de l'économie, réindustrialisation verte et de proximité, re-découverte des savoir-faire et compétences. De part ses statuts, sa gouvernance et ses principes, l'ESS apparaît comme une voie explorée, et qui fait ses preuves sur les territoires.

Pascal Canfin, député européen Patrick Kanner, président du Conseil général du Nord

Animation: Philippe Chesneau, élu Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

11h15-12h45: Quelles avancées de la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques?

En 2001, c'est au niveau des villes qu'apparaissaient les premiers élus en charge de l'économie sociale et solidaire. Dix ans après, régions, agglomérations, pays, et plus récemment départements, sont de plus en plus nombreux à s'investir dans le développement de l'économie sociale et solidaire. Comment se traduisent ces implications? Quels sont les apports aux territoires ? Quels sont les modes d'organisation et les évolutions dans les politiques de développement économiques ? Quelles sont les formes de contractualisation ?

Aline Archimbaud, sénatrice Henri Arevalo, vice-président du Sicoval Michel Dinet, président du Conseil Général de Meurthe et Moselle

Animation: Jean-Yves Le Turdu, association Triangles

<u>Après-midi</u>: l'ESS dans les politiques publiques, soutien à des logiques de filières et dynamiques de territoires

14h-15h: Des solutions coopératives et solidaires pour habiter autrement

Explosion des loyers, baisse des crédits d'Etat pour le logement social, spéculation immobilière, habitat indigne, autant de raisons qui font que les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses à inscrire le logement au coeur de leurs priorités. Alors que la politique de l'habitat fut surtout, pour des raisons historiques, étatique et descendante s'agissant du logement social, laissant le champ libre aux opérations immobilières privées, de nombreuses initiatives accompagnées ou impulsées par des collectivités s'appuient sur l'implication des habitants. Comment des collectivités mettent-elles au coeur de leur politique de l'habitat la coopération, la solidarité, et l'initiative citoyenne?

Gilles Nicolas, Maire de Chevaigné Michel Ribay, maire-adjoint délégué à l'écologie urbaine, Ville de Saint-Denis

Animation: Annie Berger, élue Ville de Caen

15h-16h: Alimentation, production locale, circuits courts : De la logique de territoire de proximité à l'impact de la PAC ?

La question des circuits courts, d'une alimentation saine et de qualité, accessible à tous, touche à de nombreux domaines de l'action publique, et interpelle au premier chef les élus locaux. Elle est fortement liée aux réflexions sur les modes de développement économique. Appui à la structuration de l'offre et à la mutualisation de moyens ou d'outils de transformation collectifs, initiatives permettant une démocratisation de la consommation de qualité, ouverture des marchés publics comme ceux de la restauration collective, actions pour permettre le maintien d'un foncier agricole en zone de forte pression et le maintien de fermes à dimension humaine, les moyens d'actions des collectivités sont nombreux.

Elizabeth Belaubre, adjointe à la Mairie de Toulouse Mireille Bordes, vice-présidente du Conseil Général de Dordogne Jean-Louis Robillard, vice-président du Conseil Régional Nord Pas de Calais

Animation: Patricia Andriot, vice-présidente du Conseil Régional Champagne-Ardenne

16h: Conclusion et propositions des réseaux de collectivités

Quels messages des collectivités locales pour une politique nationale d'économie sociale et solidaire?

Corinne Bord, conseillère régionale Ile de France (ARF), Michel Dinet, président du Conseil général de Meurthe et Moselle (ADF), Aberhamane Djellal, adjoint au Maire de Grenoble (AMGVF), Jean-Marc Nicolle, vice-président de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre (AdCF).

Programme Assemblée Générale du RTES 4 juillet 2012

13h30-16h: Assemblée Générale

- présentation des nouveaux adhérents
- rapport moral et rapport d'activités 2011, rapport financier et comptes 2011
- plan d'actions 2012-2013 et présentation du budget prévisionnel 2012
- élections au Conseil d'Administration

16h30-18h30: Débat

« Quelle politique nationale d'ESS en articulation avec les territoires? » Ouverture du débat par **Jean-Paul Huchon**, Président du Conseil régional d'Île-de-France

Introduction

Christiane Bouchart, Présidente du RTES Co-construction et évolution des politiques publiques d'ESS

Interventions introductives d'administrateurs du RTES

Abderrahmane Djellal, Adjoint à la Ville de Grenoble, ESS, emplois et politique de la Ville

Patricia Andriot, Vice-présidente du Conseil régional Champagne-Ardenne, ESS, jeunes et innovations sociales

Jean-Philippe Magnen, Conseiller communautaire à Nantes Métropole ESS et articulation des différents niveaux de territoires

Echanges avec la salle

Intervention de Benoît Hamon, Ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire

Retours sur les propositions du projet de loi sur l'ESS Contribution du RTES au 22 novembre 2012

Tout d'abord le RTES tient à souligner et saluer avec beaucoup d'intérêt le fait qu'il y ait une loi cadre de soutien et développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le projet de loi doit être un texte de référence qui dans son exposé des motifs précise les orientations stratégiques, la portée de l'ESS, ses enjeux face au modèle économique capitaliste et sa capacité à répondre aux enjeux de société auxquels nous sommes confrontés. Il est important que ce texte :

- affirme l'importance d'un développement socio-économique basé sur la coopération entre acteurs et sur l'ancrage territorial, plutôt que sur la mise en concurrence et la compétitivité.
- mette en évidence les valeurs de l'ESS, sa capacité à répondre collectivement à des besoins communs, et l'innovation sociale des formes d'entrepreneuriat collectif.
- précise que ces formes sont adaptées à la reprise d'entreprises par les salariés mais aussi aux TPE et à l'artisanat... Et que l'ESS s'inscrit à part entière dans le développement économique.

L'ESS n'est donc pas seulement une politique publique en soi, elle irrigue la plupart des politiques publiques.

Points de vigilance:

1. Le texte de loi ne fait à ce jour pas suffisamment référence aux travaux à effectuer dans le cadre européen. Le lien, s'il n'est déjà fait, avec les services de la concurrence et du marché intérieur de la Commission Européenne, est important de manière à anticiper les textes contraignants dans les relations des collectivités avec les acteurs de l'ESS.

De plus la spécificité de l'ESS est soulignée dans la résolution du Parlement Européen du 19 février 2009 sur l'économie sociale qui « estime que les entreprises de l'économie sociale ne devraient pas être soumises à la même application des règles du droit de la concurrence que les autres entreprises et qu'elles requièrent un cadre juridique sûr reposant sur la reconnaissance de leurs valeurs spécifiques, afin de pouvoir agir dans des conditions de concurrence équitables face aux autres entreprises »

- 2. La question du financement durable des entreprises d'ESS, et des outils de développement de l'ESS (notamment financiers), n'est pas véritablement abordée
- 3. La loi doit créer des vecteurs de reconnaissance et d'institutionnalisation pour l'ESS, sans pour autant en faire un bastion cloisonné. L'ESS doit irriguer l'ensemble de l'économie.

Chapitre 1er: Définition de l'ESS et identification des entreprises

Dans cet article, il nous apparait important de préciser que l'ESS relève de l'ensemble des filières économiques, afin d'éviter que la définition ne la limite trop à des politiques « d'action sociale, médico-sociale, de santé publique, d'emploi, d'insertion, de culture, d'éducation et de développement durable ». L'ESS concerne toutes les compétences des collectivités.

I. Si la délimitation du champ de l'ESS relève d'abord des acteurs de l'ESS, il existe des

attentes des collectivités du réseau de disposer d'un cadre national de référence, allant dans le sens d'une reconnaissance forte de l'ESS, inclusif mais précis, avec possible déclinaison territoriale et par domaines d'activités.

II. La proposition du groupe de travail Référentiel de partir des 4 caractéristiques de l'ESS (Finalité sociale et/ou sociétale; gouvernance démocratique favorisant la participation des parties prenantes; lucrativité nulle et limitée et échelle des rémunérations; ancrage territorial) et de s'appuyer sur une mise en œuvre par des entreprises de toute taille constituées sous forme de coopératives, mutuelles, d'associations ou d'autres personnes morales de droit privé, qui obéissent à ces principes en application des lois, règlements ou actes sous seing privé qui les régissent, nous parait intéressante à retenir.

III. Nous pourrions également intégrer des critères d'hybridation des ressources : L'ESS visant à allier performance économique et intérêt général, la loi pourrait reconnaître un modèle économique des entreprises de l'ESS reposant sur des ressources privées (ventes, prestations...) pour la performance économique, et des ressources publiques (subventions...) et des ressources citoyennes (bénévolat, dons...) pour l'intérêt général - dont l'intensité et la répartition varient en fonction de l'activité et des règlementations en matière économique notamment.

IV. Concernant le sous-ensemble des entreprises de l'article 9, caractérisées par leur participation à la mise en œuvre de politiques publiques ou d'objectifs d'intérêt général, une des propositions pourrait être que ces entreprises fassent l'objet d'un agrément, et que cet agrément soit décliné par champs d'activité et par territoire, dans le cadre d'<u>organismes paritaires régionaux</u>, avec acteurs, Etat, Région et autres collectivités. Cet organisme rendrait un avis consultatif à la puissance qui délivre agrément ou certification.

La loi pourrait **poser ces principes**, sans forcément aller beaucoup plus loin.

D'autre part, le territoire et ses populations doivent avoir un rôle à jouer. Pourquoi ne pas proposer d'expérimenter des enquêtes locales de reconnaissance de l'utilité sociale et/ou environnementale qui permettront de vérifier que ces entreprises répondent bien à un besoin du territoire ?

V. Néanmoins nous souhaitons mettre en évidence deux points de vigilance :

- . Le coût éventuel d'obtention d'un agrément ou d'un label, qui ne doit pas être supporté par les structures, en tout cas les plus petites.
- . La lourdeur et la faisabilité, alors que acteurs de l'ESS et partenaires ont besoin de réactivité et d'adaptabilité.

<u>Chapitre 2</u>: Institutions et dispositifs qui concourent à la mise en œuvre de la politique publique de l'ESS

- I. La place du Conseil Supérieur de l'ESS est intéressante et il doit être systématiquement saisi dès lors que l'ESS peut apporter un point de vue mais il doit aussi s'articuler avec les autres conseils comme le Comité économique, social et environnemental ou celui de l'Emploi.
- II. Des avis doivent pouvoir être rendus sur des projets d'actes réglementaires et législatifs
- III. Le Conseil Supérieur doit également pouvoir s'autosaisir sur tout sujet (comme les contrats d'avenir par exemple).

- . Article 3: proposition d'ajouts :
- I. Prévoir la participation du CESE et du CNIAE à cette conférence triennale
- II. Prévoir un bilan des orientations et des moyens dédiés par l'Etat et toutes les collectivités locales et territoriales (pas uniquement conseils régionaux), ainsi que des aides européennes.
- III. Prévoir un bilan des apports du secteur privé sous forme de mécénat (particuliers et entreprises) et de finances solidaires.
- IV. Se pose, dans ce chapitre, la question de l'évolution de la comptabilité nationale, notamment par une révision et une modification des indicateurs de richesse.
- V. Nous pourrions également intégrer la question de l'évaluation, notamment celle de l'évaluation de l'utilité sociale des entreprises de l'ESS (preuve de son efficacité, amélioration de sa visibilité et justification des moyens dédiés dans un contexte de fortes tensions budgétaires). Cette évaluation pourrait être réalisée avec la création d'une instance nationale d'évaluation de l'ESS, dont le rôle serait également d'apporter des outils et des méthodes aux acteurs locaux (institutionnels et non institutionnels).

. Article 4:

- I. Inscrire la promotion et le développement de l'ESS dans l'ensemble des schémas directeurs des politiques publiques (pas uniquement régionaux et pas uniquement économiques)
- Le RTES est attaché au principe de contractualisation territoriale. L'ESS doit être inscrite dans ces contractualisations (à lier avec discussions en cours sur la loi de décentralisation et avec le ministère de l'égalité des territoires) selon deux niveaux : régionale, l'ESS devant être inscrite dans le cadre des CPER, et avec les différents échelons (infra- régionaux), sur la base de contractualisation ciblée avec des territoires de projets.
- II. Prévoir des instances de concertation avec la société civile, et favoriser la mise en œuvre de conventions tripartites Etat-Collectivités-Acteurs sur des thématiques prioritaires, qui pourraient créer des dynamiques de consolidation économique et d'implication des différents acteurs (grands réseaux à côté de microstructures et des collectivités)
- III. Affecter un pourcentage des moyens consacrés par les contrats de revitalisation ou autres aux actions et acteurs ESS. Affirmer le principe général de <u>proportionnalité des aides publiques</u> à l'ESS par rapport à son poids économique.
- III. Inscrire le principe de <u>démarches de coopération</u> territoriale dans les contrats de plan Etat-Région, dans les SRDEI et dans les dispositifs de financement public (notamment les dispositifs de financement liés au développement économique, à l'aménagement du territoire, aux Pôles de compétitivité, aux clusters...).
- <u>Article 7</u>: Définir l'innovation sociale, et affirmer son apport essentiel au même titre que l'innovation technologique. La définir « pour orienter la doctrine d'intervention des dispositifs de financement ESS », mais aussi (et surtout) pour faciliter l'accès aux dispositifs de financement de droit commun de l'économie et de l'innovation

<u>Article 8</u>: prévoir l'inscription de l'ESS de manière transversale dans les programmes du secondaire (présence dans les programmes d'économie, présence en instruction civique/histoire géo au collège), soutenir et fédérer les chaires interuniversitaires et interdisciplinaires, et faire de l'ESS une discipline identifiée en matière de formation et de recherche (ex: dans les évaluations de l'agence nationale de la recherche). Développer des approches pédagogiques coopératives.

<u>Chapitre 5 – Section I :</u> disposition relative aux associations

Deux points nous semblent importants en préalable :

I. La question des fonds propres des associations et la reconnaissance du travail des bénévoles par exemple pour consolider ces fonds propres. En soulignant cet enjeu, on revient également à l'introduction d'une logique différente de comptabilisation de la richesse et cela commence aussi par la comptabilité nationale.

II. La question du financement des associations est également à aborder dans la visibilité de SIEG déclinés au niveau national : l'Etat doit accompagner les acteurs territoriaux dans la mise en place des SIEG et SSIG, ce qui va bien au delà d'un guide, si utile soit-il.

Cela signifie que l'Etat doit :

- favoriser la mise en place d'une ingénierie particulière sur les territoires en lien avec les acteurs locaux
- faciliter la co-formation des acteurs en éliminant toutes les entraves à ce type de coformation et formation-action.
- évoquer les missions d'utilité sociale et d'intérêt général dont les coûts peuvent être compensés par les pouvoirs publics plutôt que d'utiliser des terminologies (comme l'aide au poste dans les entreprises d'insertion) qui laissent penser qu'il s'agit d'une subvention et non du paiement de la prestation d'insertion.
- clarifier la possibilité pour les collectivités locales et territoriales d'accorder des droits exclusifs à une entreprise sociale ou des droits spéciaux à plusieurs entreprises sociales de manière à mandater ces entreprises sociales de cette manière et de manière directe sans mise en concurrence.